



Communiqué de presse

10/21

Montreuil, le 29 janvier 2021

L'état d'urgence : une attaque contre les libertés publiques

Le Gouvernement actuel organise le démantèlement de l'Etat de droit par la mise en place d'une politique sécuritaire sous prétextes de la crise sanitaire, de la lutte contre la radicalisation et des risques d'attentats.

Ainsi, le projet de loi sur la sécurité globale vise au renforcement des outils et moyens de contrôle des citoyen.ne.s, portant préjudice à leur vie privée, et dans le même temps à une surprotection des forces de l'Ordre dans l'exercice de leur fonction, avec l'interdiction d'enregistrer des images ou des sons les concernant, empêchant de fait tout contrôle démocratique.

Mais encore avec la bénédiction du conseil d'Etat, 3 décrets passés en catimini en décembre 2020 élargissent le registre des données personnelles concernant les Français dans le cadre du fichage par le ministère de l'Intérieur avec notamment le recueil des : « ... *opinions politiques, ... convictions philosophiques, religieuses, l'appartenance syndicale, ainsi que des données de santé révélant une dangerosité particulière* ». Ainsi les « *troubles psychologiques, les habitudes de vie* » ou les « *activités sur les réseaux sociaux* » feront dorénavant partie du registre au motif d'un éventuel danger pour la sécurité publique.

Déjà amorcée sous les gouvernements précédents avec une batterie de textes de tous poils : interdictions administratives - sans contrôle du juge - , circulaire Collomb de 2017 concernant l'accueil des demandeurs d'asile en CHRS, loi de 2017 intégrant des dispositions du droit d'exception suite à l'état d'urgence, fichage des mineur.e.s isolé.e.s étranger.e.s en 2019, cette nouvelle atteinte à nos droits constitutionnels muselle un peu plus les libertés publiques, dans la droite ligne des interdictions à manifester. Les violences policières récurrentes lors des mobilisations symbolisent la toute-puissance de ce pouvoir exécutif.

Le « Beauvau de la sécurité », concertation nationale censée réconcilier forces de l'Ordre et citoyen.ne.s, lancée officiellement début février, ne changera pas grand-chose dans les faits !